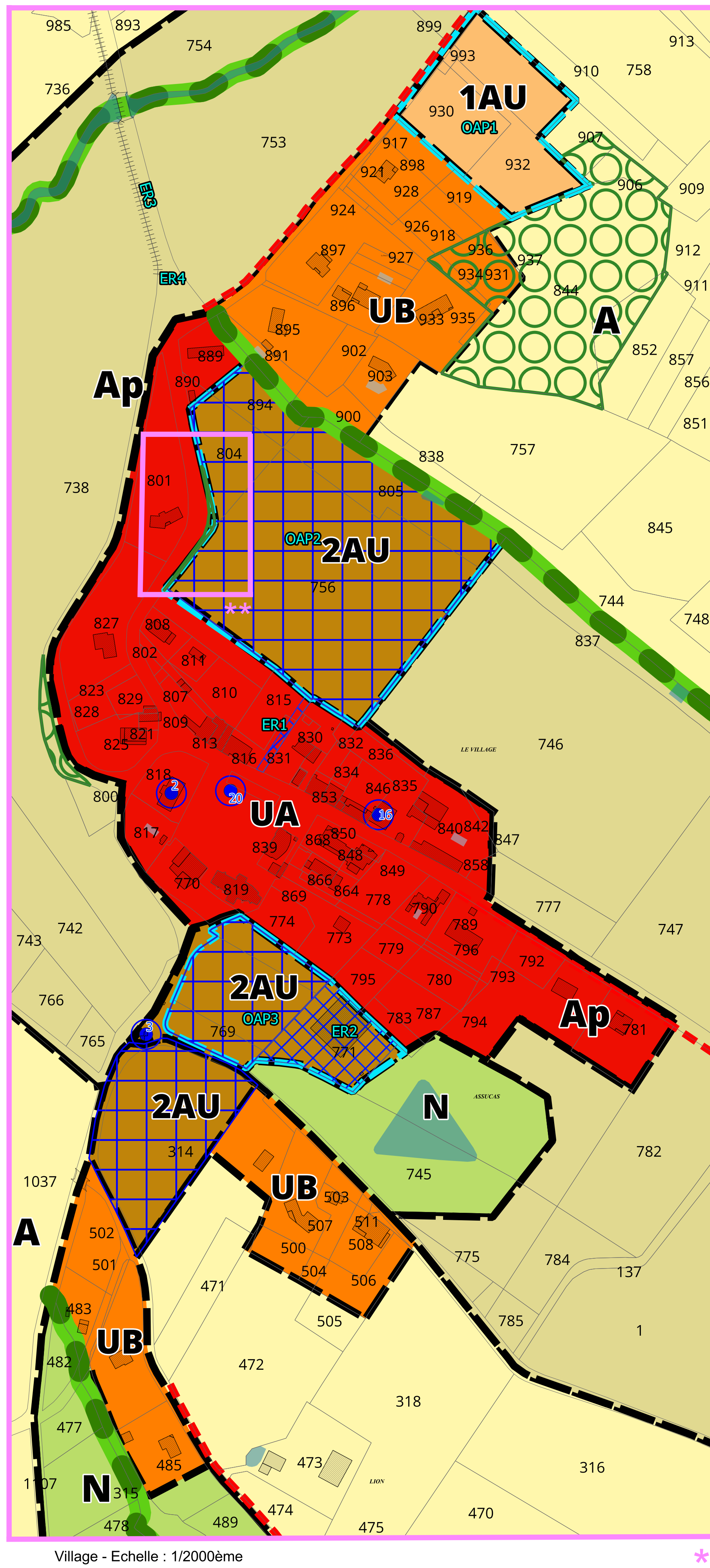
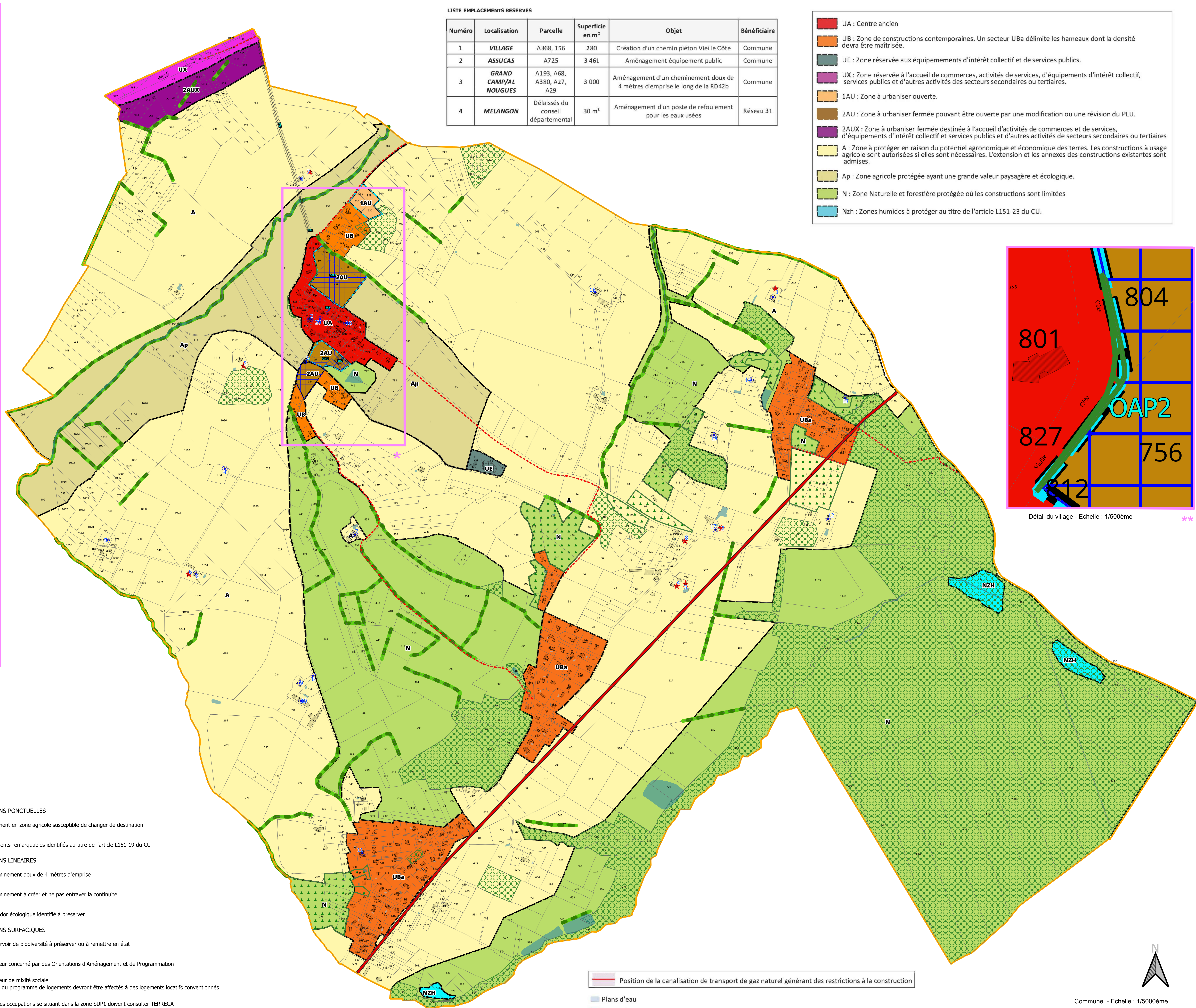




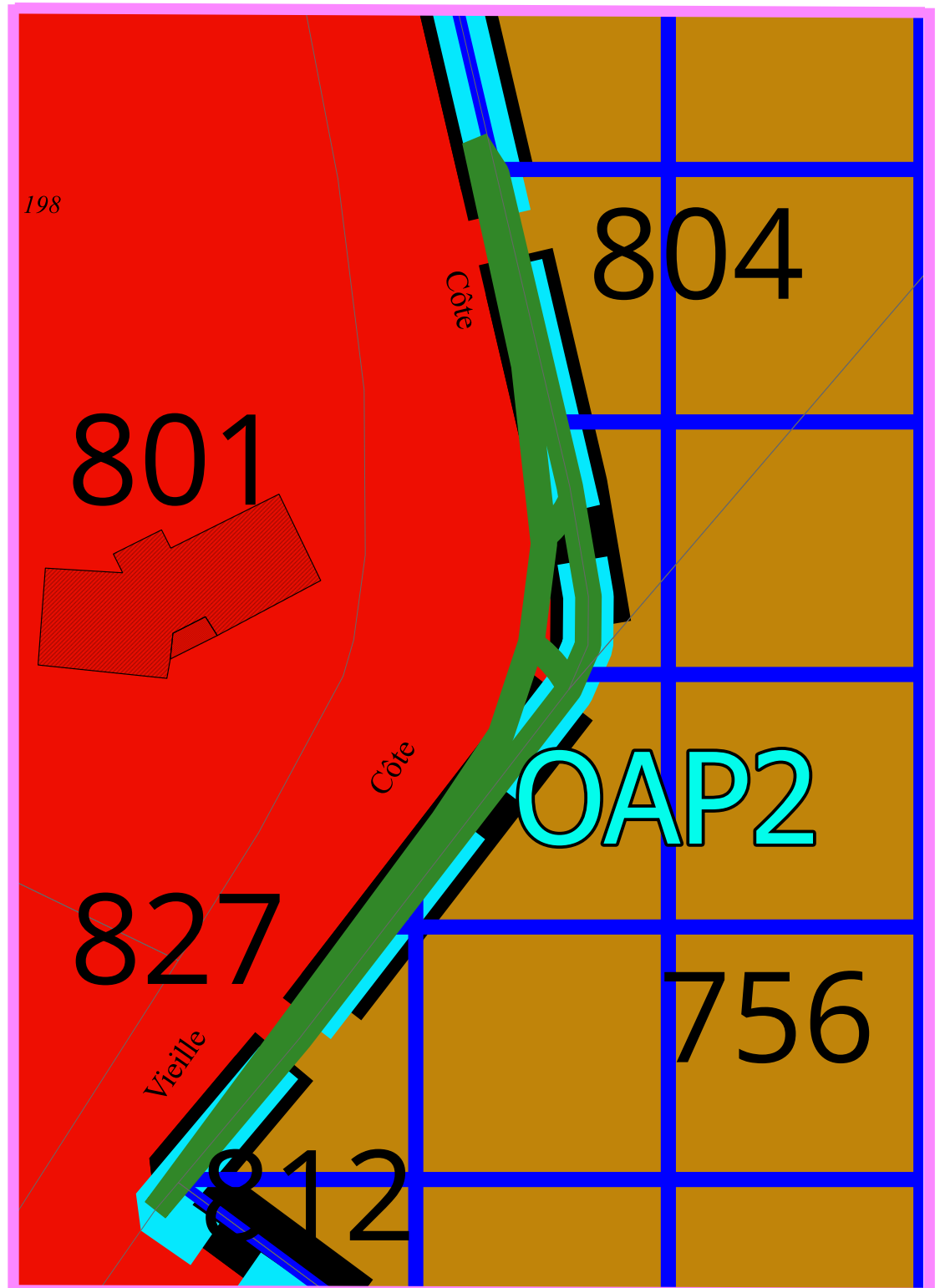
Village - Echelle : 1/2000ème



LISTE EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Localisation	Parcelle	Superficie en m²	Objet	Bénéficiaire
1	VILLAGE	A368, 156	280	Création d'un chemin piéton Vieille Côte	Commune
2	ASSUCAS	A725	3 461	Aménagement équipement public	Commune
3	GRAND CAMP/AL NOUGUES	A193, A68, A380, A27, A29	3 000	Aménagement d'un cheminement doux de 4 mètres d'emprise le long de la RD42b	Commune
4	MELANGON	Délaissés du conseil départemental	30 m²	Aménagement d'un poste de refoulement pour les eaux usées	Réseau 31

- UA : Centre ancien
- UB : Zone de constructions contemporaines. Un secteur UBa délimite les hameaux dont la densité devra être maîtrisée.
- UE : Zone réservée aux équipements d'intérêt collectif et de services publics.
- UX : Zone réservée à l'accueil de commerces, activités de services, d'équipements d'intérêt collectif, services publics et d'autres activités des secteurs secondaires ou tertiaires.
- 1AU : Zone à urbaniser ouverte.
- 2AU : Zone à urbaniser fermée pouvant être ouverte par une modification ou une révision du PLU.
- 2AUX : Zone à urbaniser fermée destinée à l'accueil d'activités de commerces et de services, d'équipements d'intérêt collectif et services publics et d'autres activités de secteurs secondaires ou tertiaires.
- A : Zone à protéger en raison du potentiel agronomique et économique des terres. Les constructions à usage agricole sont autorisées si elles sont nécessaires. L'extension et les annexes des constructions existantes sont admises.
- Ap : Zone agricole protégée ayant une grande valeur paysagère et écologique.
- N : Zone Naturelle et forestière protégée où les constructions sont limitées
- Nzh : Zones humides à protéger au titre de l'article L151-23 du CU.



Détail du village - Echelle : 1/500ème

Département de Haute-Garonne
GRAND OUEST TOULOUSAIN AGGLOMERATION

Commune de
MERENVILLE

Plan Local d'Urbanisme

1ère modification

Approuvée le 21 septembre 2026

DOCUMENT GRAPHIQUE
Commune : 1/5000ème - Village : 1/2000ème -
Détail du centre-bourg 1/500ème

3.2